

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 16/02/2024

Le seize février deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Raphaël GUTTY Maire.

Présents : Dominique BABAUD, Klaus BALZER, Xavier BRANQUET, Nicolas CARRON, Raphaël GUTTY, Caroline MORTIER, Thibault MOULARD, Rachel POITRASSON, Frank VASSEUR, Jean-Marc VEYRON LA CROIX.

Quorum atteint : 6

Absent excusé : C.CARRON donne pouvoir à D.BABAUD

-I- DESIGNATION du ou des SECRETAIRES de SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

R.GUTTY demande qui veut être secrétaire. D.BABAUD est secrétaire de séance.

-II- RAPPEL de l'ORDRE du JOUR :

-1- Approbation du Procès-Verbal du 19 décembre 2023

-2- Indemnités des adjoints

-3- Amendes de police

-4- Subventions aux associations

-5- Tarifs des salles des fêtes

-8- Travaux des commissions

-9- Questions et informations diverses.

-1- APPROBATION du PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2023

R.GUTTY demande si tous les conseillers ont reçu le PV du 19 décembre 2023.

Avez-vous des remarques, des observations à formuler ? Néant.

Le PV est adopté à l'unanimité.

-2- INDEMNITES DES ADJOINTS

R.GUTTY : lors de la réunion du conseil du 21 novembre 2023, nous avons débattu sur l'indemnité des adjoints et convenu de remettre cette question à l'ordre du jour au prochain budget.

A cette occasion, l'indemnité avait été abaissée à 6.6 % de l'IBT afin de ne pas « grever » les finances de la commune, du fait de l'élection d'un troisième adjoint. Nous avons demandé à l'époque l'abaissement de cette indemnité car nous ne connaissions pas l'état des finances de la commune. Avec les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie assurés par le maire et les adjoints et la diminution du nombre d'heures du secrétariat qui passe de 14 h à 8 h effectuée par notre nouvelle secrétaire, il me semble normal pour les services rendus par les adjoints de porter leur rémunération actuelle de 6.6 % soit 271.29 euros brut à 9.9 % de l'indice brut terminal 1027 soit 406.94 euros brut.

Notre première réunion de budget a révélé une ligne de fonctionnement excédentaire et cette nouvelle organisation s'équilibre par rapport à l'ancienne municipalité. Je demande donc le vote pour porter l'indemnité des adjoints à 9.9 % à partir du premier avril 2024. Qui est pour ?

Vote : 10 pour 1 abstention, F.VASSEUR

-3- AMENDES DE POLICE

R.GUTTY : la répartition 2023 du produit 2022 des amendes de police relative à la circulation et la sécurisation routière, correspond à un versement de 2 290,00 euros pour la commune.

Elle concerne la pose de nouveaux panneaux de signalisation, passage piéton, zébra, plots.

Ces travaux ont été effectués au mois de septembre 2023 par l'entreprise signal71.

Une délibération du conseil municipal doit être prise, mentionnant que la réalisation des travaux a bien été effectuée et accepte de ce fait la subvention.

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 16/02/2024

Vote : 11 pour

K.BALZER nous signale que les bandes blanches du parking du cimetière n'avaient pas été prévu dans le devis initial. Le conseil prend acte.

-4- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

R.GUTTY : nous devons délibérer pour le prochain budget des subventions aux associations. Nous avons beaucoup de demandes d'organismes divers, mais il pense qu'il faut privilégier les demandes des associations qui sont proches de notre commune et qui apporte un service in situ à nos habitants. Présentation du tableau des subventions 2022 et 2023.

Pour rappel, les dernières subventions de 2022 se montaient à 1 445 € par an. Nous proposons quelques modifications correspondant à une somme de 1 460 €. Tableau disponible en Mairie.

Vote : 11 pour

-5- TARIFS DES SALLES DES FETES

X.BRANQUET : la commission avait relevée certaines incohérences dans les contrats et les tarifs. Elle a donc décidé d'harmoniser au mieux, avec l'ambition de proposer plus souvent ces deux salles à la location, mais aussi de les utiliser pour des activités culturelles et ludiques.

X.BRANQUET a fourni les nouveaux contrats et tarifs des salles du Préau et de la Chapelle à R.GUTTY qui vous les a transmis en même temps que la convocation au conseil municipal.

La commission met l'accent sur le retour des salles rangées et propres. La municipalité met à disposition un pack de nettoyage pour tout locataire à leur charge d'apporter les produits ménagers.

Délibération sur les nouveaux contrats et tarifs. En séance, les tarifs proposés sont remodifiés comme indiqué ci-dessous :

CHAPELLE

Les PERSONNES ou ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES à la COMMUNE			
Durée	HIVER (01/10 au 30/04)	ÉTÉ (01/05 au 30/09)	Caution
1 jour	280,00 €	200,00 €	500,00 €
2 jours	450,00 €	370,00 €	
Les HABITANTS ou ASSOCIATIONS de la COMMUNE			
Durée	HIVER (01/10 au 30/04)	ÉTÉ (01/05 au 30/09)	Caution
1 jour	180,00 €	140,00 €	500,00 €
2 jours	350,00 €	200,00 €	

PREAU

Les PERSONNES ou ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES à la COMMUNE			
Durée	HIVER (01/10 au 30/04)	ETE (01/05 au 30/09)	Caution
1 jour	240,00 €	200,00 €	500,00 €
2 jours	380,00 €	340,00 €	
Les HABITANTS ou ASSOCIATIONS de la COMMUNE			
Durée	HIVER (01/10 au 30/04)	ETE (01/05 au 30/09)	Caution
1 jour	150,00 €	110,00 €	500,00 €
2 jours	220,00 €	150,00 €	

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 16/02/2024

K.BALZER et T.MOULARD : Un débat se porte sur la justification des nouveaux tarifs et les coûts, de l'investissement en travaux, l'entretien, l'énergie (électricité et chauffage) et le nettoyage. La commission se réunira à nouveau pour évaluer au plus juste ces tarifs afin que la municipalité ne soit pas déficitaire.

Vote : 9 pour

2 abstentions, K.BALZER, T.MOULARD

-6- TRAVAUX DES COMMISSIONS

Fleurissement :

J-M.VEYRON LA CROIX : La commission propose un budget de 1 500 € au conseil. L'idée première est de mettre à certains endroits des cyprès, des arbustes persistants, résistants à la sécheresse et au gel, des vivaces et des fleurs à bulbes. Rendez-vous est pris avec certains conseillers, devant l'église demain samedi à 10h00, afin de faire le point.

Vie associative, loisirs :

Cathy ROLLANT nous propose la prestation d'une troupe de théâtre d'improvisation à la Chapelle. Elle est prévue le vendredi 22 mars à 20h30. L'entrée est au chapeau.

Paule-Marie MOREL nous propose avec son groupe de chorale, une prestation en l'église Saint Pierre. Elle est prévue le samedi 27 avril 2024. Vous pourrez à cette occasion écouter du Gospel, mais aussi des chansons anglaises et autres. L'entrée est au chapeau.

Un petit groupe d'habitants propose tous les jeudi après-midi dans la salle du Préau, des jeux collectifs sous l'appellation « les amis du Jeu-Di ». Jeux de cartes, pétanque, Tock, scrabble, dames, etc...toute idée est bienvenue pour alimenter ce groupe.

Une information sera mise sur PanneauPocket.

Voiries :

X.BRANQUET : La commission Voirie a prévu des travaux de réfection de l'enrobé impasse du Thalebard et route panoramique. Pour la route panoramique le coût de réfection est estimé à 44 000 €, sans compter un mur de soutènement à revoir. La chaussée de l'impasse du Thalebard appartient à la commune jusqu'à l'entrée des immeubles. Un portail toujours ouvert et implanté depuis de nombreuses années se trouve au deux tiers de l'impasse sans justification. La commission se déplacera in situ. Le budget voirie en fonctionnement est de 7 500 €, et en investissement de 65 000 euros.

Une étude sur les chemins de randonnées s'est réalisée avec Rhône tourisme. Le COPIL voie du Tacot se réunira salle du Préau le 9 avril à 18h00. Toute personne intéressée peut y assister.

Bâtiments :

D.BABAUD : La commission a donné son accord pour un devis de menuiserie de 920 euros concernant l'entretien de l'église. Monsieur BERERD, menuisier, est intervenu pour changer une marche d'escalier pourrie et un carreau cassé. Il modifiera les abat-sons la semaine prochaine.

D.BABAUD : Tous les blocs autonomes de sécurité ont été remplacés pour un montant de 2 472 euros.

Un rendez-vous est pris le 27 février pour la maintenance du défibrillateur situé dans le local toilette au sous-sol près du club billard.

Un message de Butagaz ou nous sommes client, nous indique un pourcentage de 39% de remplissage de la citerne gaz, du chauffage de la Chapelle. Nous décidons de commander plus tard dans la saison.

Action sociale :

D.BABAUD : Un bilan du repas des aînés du 21 janvier 2024 fait apparaître 27 convives moiréens, dont 12 gratuits et 15 payants pour un total de 82 personnes avec Bagnols. Certaines personnes auraient souhaitées prolonger le repas par des jeux de cartes. A retenir pour la prochaine fois.

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 16/02/2024

Foncier-PLU :

R.GUTTY : Faisant suite au Certificat d'Urbanisme positif de la maison Lucien GROS, un renforcement de la ligne électrique doit être effectué par le SYDER comportant la pose d'un transformateur de 160KVA.

Nous avons eu une réunion le 26 janvier à la Sous-Préfecture avec Monsieur le Sous-Préfet, Madame HARNOIS de la DDT et de Madame CHABIN. Cette réunion d'information nous a permis de faire le point sur les différentes démarches à effectuer si nous souhaitions engager une révision du PLU.

Procédure : délibération du conseil, recrutement d'un bureau d'étude, aide de l'état (dotation générale déconcentrée), coût approximatif du PLU (10 000 euros), CD PENAF (changement destination de bâtiments agricoles), réunion publique et information auprès de la population.

Nous avons programmé une visioconférence avec Madame HARNOIS, Jean-Marc et moi-même le 14 Février 2024. Nous avons ensuite contacté trois bureaux d'études : AUA Céline GRIEU, MOZAIQUE environnement, URBA 2P. Actuellement, nous avons deux retours et nous conviendrons d'un rendez-vous pour étudier un dossier de rédaction et de mise en place éventuel. Lors de cette visioconférence il en ressort qu'une révision complète est plus appropriée. Je vous propose une réunion de la commission PLU afin de débattre de nos objectifs si nous engageons une révision.

Date à retenir : Tous les jours, sauf le jeudi et après 18h00. R.GUTTY nous convoquera.

Budget- finance :

R.GUTTY : Nous avons fait une première réunion avec la secrétaire pour l'élaboration du prochain budget.

Nous constatons un budget de fonctionnement excédentaire de 60 000 €

Communication :

D.BABAUD : Toutes les informations sont mise à jour sur PanneauPocket.

Le site de la Mairie « Campagnol » est une ancienne version et n'est pas très pratique.

Question : changeons nous de site, ou bien prenons nous la dernière version ?

N.CARRON, S.APPERCEL-CONVERT et J-M.VEYRON LA CROIX s'occupe de la modification du site actuel.

Cimetière :

D.BABAUD : La commission s'est réuni plusieurs fois in situ afin de faire le bilan des concessions. Les tarifs restent inchangés. Plusieurs espaces, caveaux et emplacements Colombarium sont libres à la vente. Colombarium six places libres, et emplacements caveaux deux fois huit places et une fois trois places libres. La plupart des renouvellements de concessions ont été mis à jour.

SAVA :

F.VASSEUR nous informe qu'une délibération à eu lieu pour élire un nouveau Vice-Président Monsieur Roland CHARDON, suite à la démission de Monsieur Jean-Daniel RONGIERES.

-7- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* T.MOULARD : Zone accélération Energie renouvelable. Une délimitation des zones devra être effectuée au quinze mars afin d'apporter une réponse le 30 mars. Petite commune nous ne pouvons pas installer des éoliennes, mais en revanche quelques panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, tels que le local technique et la salle du Préau. Nous pouvons inciter quelques particuliers ou entreprises (Ecovigne) à faire de même. Cévidorées peux nous orienter dans ce domaine.

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 16/02/2024

* R.GUTTY nous indique la mise en place par la CCBPD d'une campagne de piégeage des fondatrices suite à l'explosion du nombre de nids. La CCBPD nous a demandé un référent Frelon sur la commune afin de gérer le piégeage qui débutera début Mars. R.GUTTY est référent frelon asiatique. Un protocole de piégeage a été transmis. L'achat de pièges se fait à la charge de la commune. Chaque piège « le parfait » sont à 13 euros pièces. Un achat de cinq pièges devrait suffire pour la commune. Tous les volontaires intéressés pour participer à cette campagne sont les bienvenus. Une annonce sur PanneauPocket sera éditée afin de prévenir les apiculteurs amateurs de la commune. Il nous rappelle que ce phénomène est un problème de santé publique et que certains nids se retrouvent près des écoles.

* R.GUTTY nous informe d'une demande de local de la part de la société de chasse. Plusieurs solutions avaient été évoquées, mais sans succès. Il nous propose éventuellement de faire réaliser des travaux de fermeture d'un espace ouvert du local technique, équipé d'une arrivée d'eau et d'électricité. Une fois les travaux fini, nous pourrions le proposer à la location six mois pendant la période de chasse à cette association et le laisser libre six mois comme salle « hors-sacs » pour les randonneurs.

* C.MORTIER nous alerte sur deux points :

- le regard de récupération des eaux de pluies devant chez elle est encombré jusqu'à la grille. Lors de fortes pluies, les eaux de ruissèlement s'évacuent chez elles. R.GUTTY fera appel à une entreprise.
- les habitants du hameau du Boucairon n'ont pas la fibre. Il faudra demander des précisions auprès des opérateurs pour connaître les difficultés qu'ils rencontrent et solutionner le problème.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
Courant Mars

Séance levée à 20h10

Le MAIRE
Raphaël GUTTY



Le secrétaire de séance,
Dominique BABAUD

